

Rapport Annuel

sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets

Territoire du Pays d'Erstein

CC-ERSTEIN.FR

ANNÉE 2025

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU CANTON
D'ERSTEIN



2025 : Poursuite positive
des efforts de tri

Image générée par IA

SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 3
Définitions :	page 3
Faits marquants en 2025	page 3
Principaux marchés attribués en 2025	page 4
A. LES INDICATEURS TECHNIQUES	page 6
1. Le territoire desservi	page 6
1.1. Le périmètre	page 6
1.2. La population	page 6
2. La collecte des déchets ménagers et assimilés	page 7
2.1. La collecte des déchets résiduels	page 7
2.1.1. L'organisation de la collecte	page 8
2.1.2. La prestation de collecte	page 9
2.2. Les collectes sélectives	page 9
2.2.1. Organisation des collectes	page 9
2.2.2. Les prestations de collectes	page 10
2.2.3. Résultats des collectes sélectives	page 10
2.3. Les déchèteries	page 15
2.3.1. Organisation du service	page 15
2.3.2. Prestations d'évacuation des déchets	page 16
2.3.3. Résultats des collectes en déchèteries	page 16
2.4. Le compostage	page 17
2.5. Les services hors service public	page 18
2.5.1. Collectes réalisées par l'association Emmaüs	page 18
2.5.2. Collectes de textiles usagés réalisées par Le RELAIS EST	page 18
2.5.3. Collectes de textiles usagés réalisées par La Croix Rouge	page 18
3. Le traitement des déchets ménagers et assimilés	page 19
3.1. Localisation des unités de traitement	page 19
3.2. Nature des traitements et valorisations	page 20
4. La communication	page 21
5. L'emploi	page 22
B. LES INDICATEURS FINANCIERS	page 23
6. Modalités d'exploitation du service	page 23
7. Bilan financier annuel	page 23
7.1. Dépenses du service	page 23
7.2. Recettes du service	page 25
7.2.1. La redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères	page 25
7.2.2. Les autres recettes	page 25
7.3. Détail des coûts	page 27
C. PROJETS POUR L'ANNEE 2026	page 29

INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein a fusionné au 1^{er} janvier 2017 avec la Communauté de Communes de Benfeld et environs et la Communauté de Communes du Rhin pour former la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. Les compétences en matière de collecte et de traitement des déchets des dix Communes membres de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN demeurent transférées intégralement à l'établissement public de coopération intercommunale.

Dans le cadre de la collecte sélective des déchets d'emballages ménagers, la Communauté de Communes est engagée auprès de la société agréée CITEO dans un Contrat pour l'Action et la Performance.

Définitions :

Déchets ménagers : Déchets provenant de l'activité domestique des ménages et dont l'élimination relève généralement de la compétence des communes ou de leurs groupements. Ils sont pris en compte par les collectes usuelles ou séparatives.

Déchets ménagers résiduels : Sont considérés comme déchets ménagers « résiduels », les déchets produits par les ménages et collectés dans le cadre du service public dont on a soustrait ceux triés et collectés sélectivement. Ne sont pas compris dans les déchets ménagers résiduels les déchets directement recyclés par les ménages (compostage domestique, réemploi, etc.).

Déchets assimilés : Les déchets assimilés aux déchets ménagers sont les déchets produits par les artisans, commerçants, industriels et établissements divers qui sont de nature similaire à ceux des ménages et peuvent être pris en charge par les mêmes filières de collecte et de traitement.

Faits marquants en 2025 :

A - Des animations scolaires et périscolaires sur les consignes de tri :

- ⇒ Réalisées dans plusieurs communes du territoire du Pays d'Erstein
- ⇒ Sensibilisation aux consignes de tri des emballages, des biodéchets et déchèterie.

B - la tenue d'animations en faveur de l'évitement des déchets verts, dans le cadre du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)



Deux rendez-vous ont été proposés aux usagers du territoire du Pays d'Erstein, en partenariat avec l'association Canop-Terre.

C – Collecte ponctuelle des Déchets Dangereux des Ménages

Cette collecte, organisée depuis 2009, s'est poursuivie en 2025 en deux occasions : les 16 et 17 mai et les 17 et 18 octobre.

Elle permet aux ménages de la Communauté de Communes de déposer leurs produits dangereux (peintures, vernis, acides, bases, produits pour piscine, phytosanitaires et aérosols).



Cette opération a permis de collecter les quantités suivantes :

- Type « pâteux » : 19 906 kg
- Type « acides » : 296 kg
- Type « bases » : 174 kg
- Type « Produits Piscine » : 231 kg
- Type « Combustibles » : 227 kg
- Type « solvant » : 3 942 kg
- Type « phytosanitaires » : 859 kg
- Type « aérosols » : 298 kg
- Thermomètres au mercure : 33 kg

Total 2025 : 25 966 kg soit :

- 8.9 % de hausse par rapport à 2024 (23 839 kg – 2 collectes)
- 31.8 % de hausse par rapport à 2023 (19 700 kg – 2 collectes)

En 2022, une baisse de tonnage significative par rapport à 2021 n'avait pas trouvé d'explication et un report des tonnages était attendu sur les années suivantes. Cela s'est constaté en effet avec une augmentation en 2023, 2024 et 2025 mais ces résultats sont encore bien inférieurs à celui de 2021 (31 838 kg) et semblent tendre vers un retour progressif à la normale.

G - La campagne de réhabilitation des conteneurs des points d'apports volontaires de la collectivité a été poursuivie en 2025 :

- Réhabilitation / réparations des conteneurs existants : 15 011 € HT
- Lavage et maintenance (entretien annuel) : 29 952 € HT



H - Une action ponctuelle de collecte « décentralisée » de déchets végétaux a été menée le samedi 08 novembre 2025 à BOLSENHEIM (pour les habitants des communes de BOLSENHEIM, SCHAEFFERSHEIM et UTTENHEIM) et à HIPSHEIM (pour les habitants des communes de HIPSHEIM, ICHTRATZHEIM et NORDHOUSE).

Principaux marchés et contrats attribués en 2025 :

<i>Objet</i>	<i>Durée</i>	<i>Titulaire</i>
Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés	01/03/2025 au 31/12/2027	SUEZ
Collecte et tri des papiers et cartons et des plastiques et rachat des papiers et cartons	01/01/2025 au 31/12/2027	SCHROLL
Collecte, tri et stockage du verre	01/04/2025 au 31/03/2028	RECYCAL
Collecte et traitement des biodéchets	01/11/2025 au 31/10/2028	SUEZ
Entretien et maintenance des conteneurs d'apport volontaire	01/04/2025 au 31/03/2028	SIRMAT
Rachat et recyclage des déchets métalliques collectés en déchèterie	01/10/2025 au 30/09/2028	DERICHEBOURG

Le service Gestion des Déchets Ménagers – L'équipe :

Le **service administratif**, basé au 2 rue du Couvent à Erstein, est composé de :

- 1 responsable de service
- 1 agent de facturation et relations usagers
- 1 agent responsable de déchèterie et de la communication



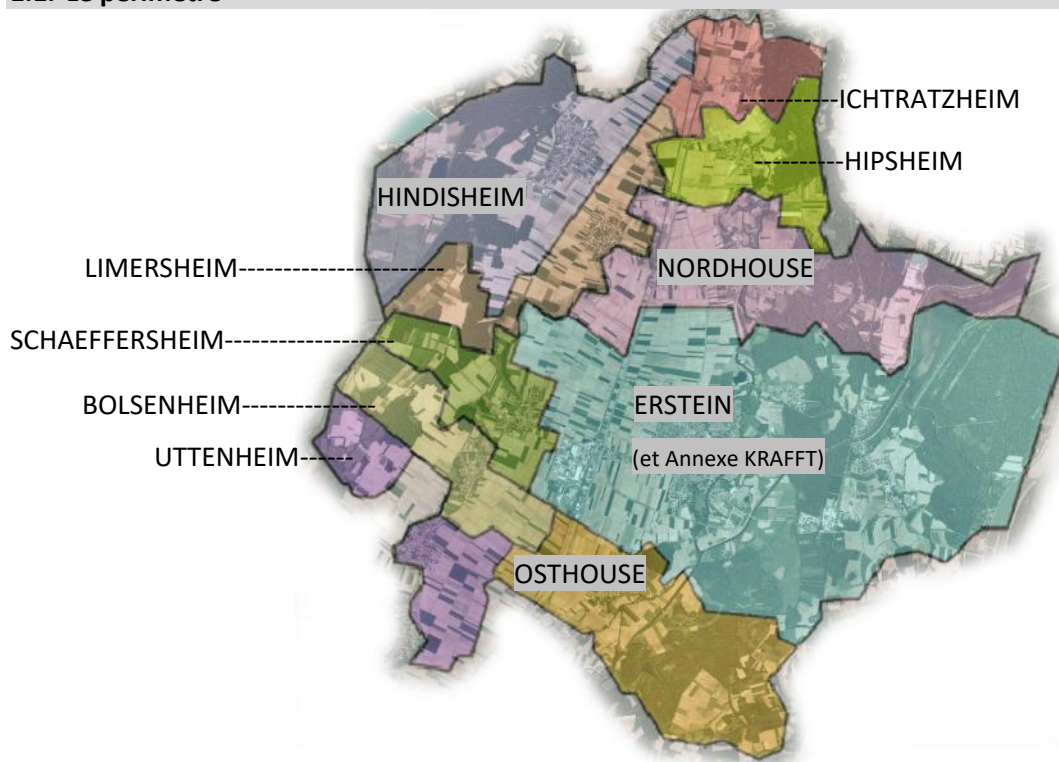
Le service de la **déchèterie d'Erstein**, au 7 impasse Spitzmatt, est composé de **3 agents polyvalents de déchèterie**.



A. LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. Le territoire desservi

1.1. Le périmètre



Les 10 communes du territoire du Pays d'Erstein sont soumises à la même organisation de collecte et de traitement des diverses catégories de déchets ménagers et assimilés.

Les autres communes de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein sont gérées par le SMICTOM d'Alsace Centrale.

1.2. La population

Commune	Nombre d'habitants INSEE 31/12/2025
BOLSENHEIM	582
ERSTEIN	10 914
HINDISHEIM	1 578
HIPSHEIM	1 047
ICHTRATZHEIM	398
LIMERSHEIM	690
NORDHOUSE	1 773
OSTHOUSE	989
SCHAEFFERSHEIM	888
UTTENHEIM	605
TOTAL	19 464

Nombre d'artisans, commerçants, industriels et établissements divers concernés par le service (base de données : redevance 2025) : 599 au 01/01/2025.

2. La collecte des déchets ménagers et assimilés

En résumé :

10 394.4 Tonnes de déchets collectés

soit **534.03 kg / habitant**

soit **-25.9 kg par rapport à 2024**



Collecte des déchets ménagers

142.83 kg/hab
France : 224 kg / hab



Collecte des recyclables (dont vieux papiers)

101.1 kg/hab
France : 86 kg / hab



Collecte des biodéchets

23.68 kg / hab
France : 3 kg / hab



Collecte en déchèterie

266.43 kg / hab
France : 245 kg / hab



2.1 La collecte des déchets résiduels

La collecte des déchets résiduels a concerné au même titre les déchets des ménages et les déchets assimilés des entreprises et services.

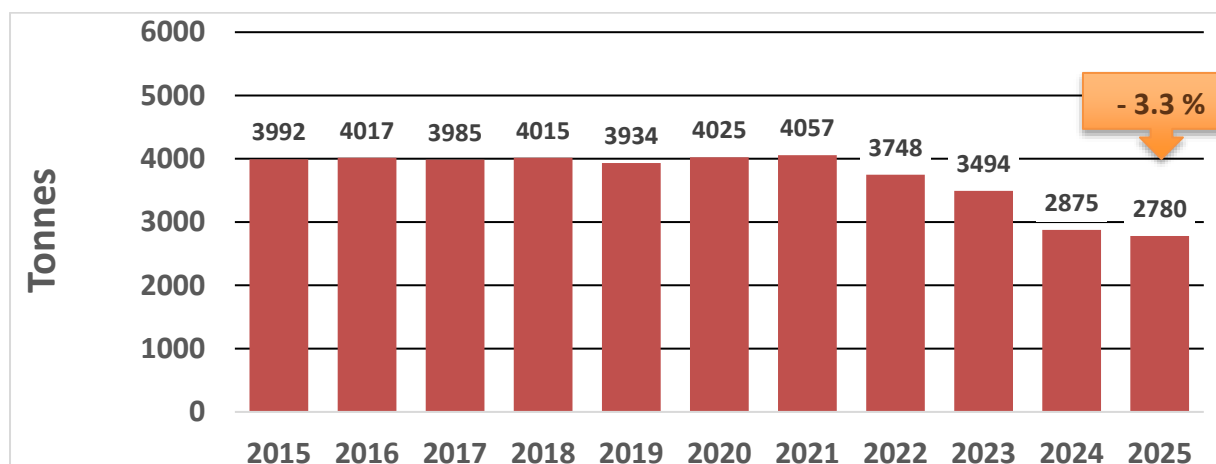
Le tonnage de déchets ménagers résiduels et assimilés collectés au cours de l'année 2025 s'élève à **2 780.11 tonnes**, soit **-3.3 %** par rapport à 2024.

Cela représente **142.83 kg/hab. en 2025.**



Baisse de **3.3%**

Evolution des tonnages de déchets ménagers résiduels et assimilés collectés annuellement.



Une baisse significative de 20,4% des tonnages de déchets ménagers résiduels et assimilés collectés a été constatée en 2013 et est à mettre en relation avec la mise en place de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères. Cette baisse s'est poursuivie en 2014 (-2,2% par rapport à 2013) et en 2015 (-2,76% par rapport à 2014). Toutefois, à partir de 2015, on constate une stabilisation aux alentours de 4 000 tonnes par an.

La baisse de 6.8% en 2023 est à mettre en relation avec la **mise en place de la collecte séparée des biodéchets (2022) et avec l'application des nouvelles consignes de tri (2023)** qui détournent une partie des déchets des poubelles classiques.

La nouvelle baisse de 17.7% en 2024 s'explique également par la prise en compte de **la levée dans la redevance incitative au 1^{er} janvier 2024.**

En 2025 cette baisse s'est poursuivie plus faiblement, les usagers ayant pris de nouvelles habitudes suite à la modification de la redevance en 2024.

2.1.1. L'organisation de la collecte

Depuis la mise en place de la redevance incitative en fonction du volume, la collecte des déchets résiduels, ménagers et assimilés, est effectuée par bacs hermétiques de 60, 80, 120, 180, 240 et 770 litres mis gratuitement à la disposition des usagers par la Communauté de Communes.

Afin de permettre une gestion du parc et un suivi de l'attribution des bacs et de leur collecte, chaque bac est équipé d'un système d'identification électronique lui conférant un numéro unique.

Volume des bacs	60L	80L	120L	180L	240L	770L
au 01.01.2025	1 508	2 555	2 265	586	911	243

La clef de répartition de ces bacs était la suivante :

- la règle de dotation minimale pour les particuliers :
 - 1 à 2 personnes = 60L minimum / 120L maximum
 - 3 à 4 personnes = 80L minimum / 180L maximum
 - 5 personnes et plus = 120L minimum / 240L maximum
 - bacs mutualisés = capacité de 25 litres / personne.
- La règle de dotation minimale pour les professionnels et associations :
 - Pas d'obligation de bénéficier du service
 - 120 litres est la dotation minimale en cas de souscription

L'entretien des bacs est à la charge des usagers.

En cas de détérioration de bacs imputable aux usagers suite à un mauvais entretien leur remplacement sera intégralement facturé à ces derniers.

La vidange de ces bacs a été réalisée à raison **d'une collecte hebdomadaire.**

La collectivité se réserve le droit de ne pas collecter un professionnel dont la quantité de déchets par semaine dépasse **4.000 L** ou si la nature des déchets est source de danger pour le matériel de collecte ou les agents.

2.1.2. La prestation de collecte

La prestation de vidange des bacs et transport des déchets résiduels collectés, jusqu'à leur lieu de traitement, a été réalisée par la société **SUEZ Recyclage et Valorisation** (siège social : 17 rue de Copenhague - 67300 SCHILTIGHEIM).

La prestation a été effectuée selon un **cycle hebdomadaire** sur 5 jours, du lundi au vendredi (sauf mardi).

Les moyens mis en œuvre sur 2025 ont été les suivants :

- Un camion trois essieux (26 tonnes) équipé d'une benne compactrice de contenance 22 m³ équipé d'un lève-conteneur automatique, ainsi qu'un autre camion de même type pour réaliser la seconde tournée de collecte du mercredi.

Un véhicule de même type pour pallier l'indisponibilité des matériels titulaires (pannes, maintenance).

- Ces véhicules ont totalisé **27 043 kilomètres** au cours de l'année 2025 pour une consommation de **13 293 litres de gasoil**, pour un total de **1 965 heures de service**.

- Un équipage de **deux à trois personnes** composé d'un chauffeur poids lourd et d'un ou deux équipiers de collecte tous les jours de la semaine.

Conformément aux dispositions du marché en vigueur, les collectes des jours fériés ou chômés ont été rattrapées le lendemain par une équipe supplémentaire ayant effectué cette collecte en addition de la collecte habituelle du jour.

Lorsque deux jours fériés se sont succédés, la collecte du premier a été avancée au jour précédent et celle du second reportée au lendemain.

2.2. Les collectes sélectives

En complément de la collecte des déchets ménagers et assimilés résiduels, la Communauté de Communes du Canton d'ERSTEIN a mis en place sur le territoire du Pays d'Erstein la collecte sélective de certains déchets, notamment des déchets d'emballages ménagers et les JRM (Journaux, Revues, Magazines) en vue de leur recyclage.

2.2.1. Organisation des collectes

Ainsi, ont été collectés par apports volontaires dans des conteneurs spécifiques : le verre, les papiers-cartons d'emballages ménagers et les journaux-magazines, les bouteilles et flacons plastiques.

209 conteneurs étaient répartis en 51 points d'apports volontaires soit en moyenne un point pour 379 habitants.

L'aménagement et l'entretien de ces points d'apports ont été à la charge des communes.

En outre, un ramassage ponctuel des vieux papiers a été réalisé en porte à porte par des associations locales. La fréquence de cette collecte a été variable en fonction des communes.

Les collectes associatives de papiers/cartons

En 2025, ce sont **171.9 tonnes de papiers/cartons** qui ont été collectés par les associations locales en porte à porte.

Le **montant total de la subvention** versée à ces associations pour ce travail de collecte s'est monté à **8 595 € HT**.

Commune	Nombre de collectes associatives en 2024
BOLSENHEIM	3
ERSTEIN	6
HINDISHEIM	4
HIPSHEIM	1
ICHTRATZHEIM	3
LIMERSHEIM	2
NORDHOUSE	4
OSTHOUSE	7
SCHAEFFERSHEIM	4
UTTENHEIM	2
TOTAL	36

2.2.2. Les prestations de collecte

Les sociétés chargées de la collecte et du transport de ces déchets sont les suivantes :

- Verre > RECYCAL à Ribeauvillé (68)
- Papiers et cartons d'emballages et journaux-magazines (y compris les collectes associatives) > SCHROLL. à Strasbourg (67)
- Emballages plastiques et emballages métalliques > SCHROLL. à Strasbourg (67)

La fréquence de vidange des conteneurs d'apport volontaire a été au maximum de trois vidanges hebdomadaires. Certains conteneurs (verre) ayant été moins utilisés, leur vidange ne s'est effectuée qu'une fois toutes les deux ou trois semaines.

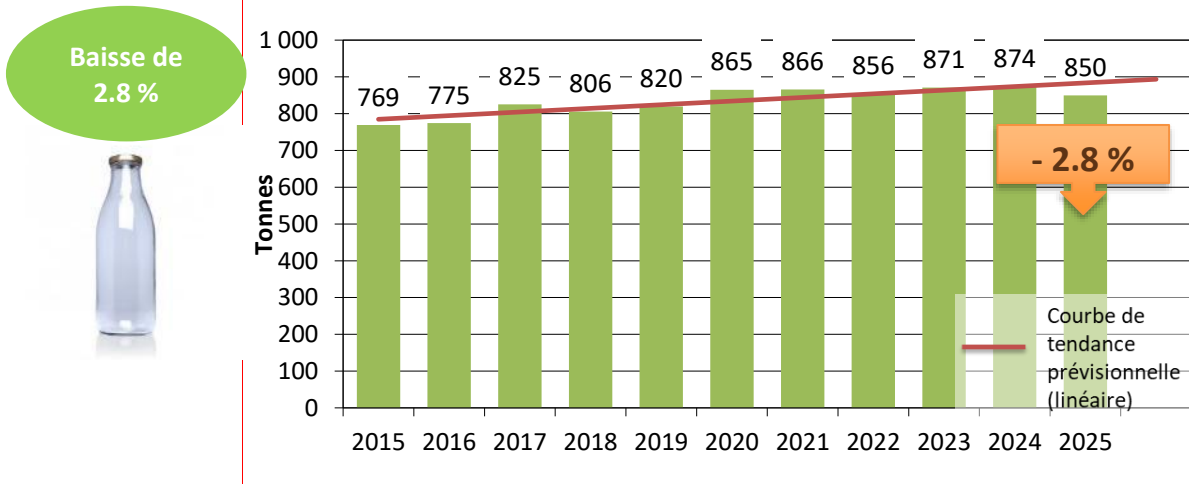
La fréquence moyenne de vidange des conteneurs sur l'année 2025 a été de :

- une moyenne de 0,5 collecte par semaine pour chaque conteneur à Verres,
- jusqu'à 3 collectes par semaine pour chaque conteneur à Papiers/Cartons,
- jusqu'à 3 collectes par semaine pour chaque conteneur à Plastiques.

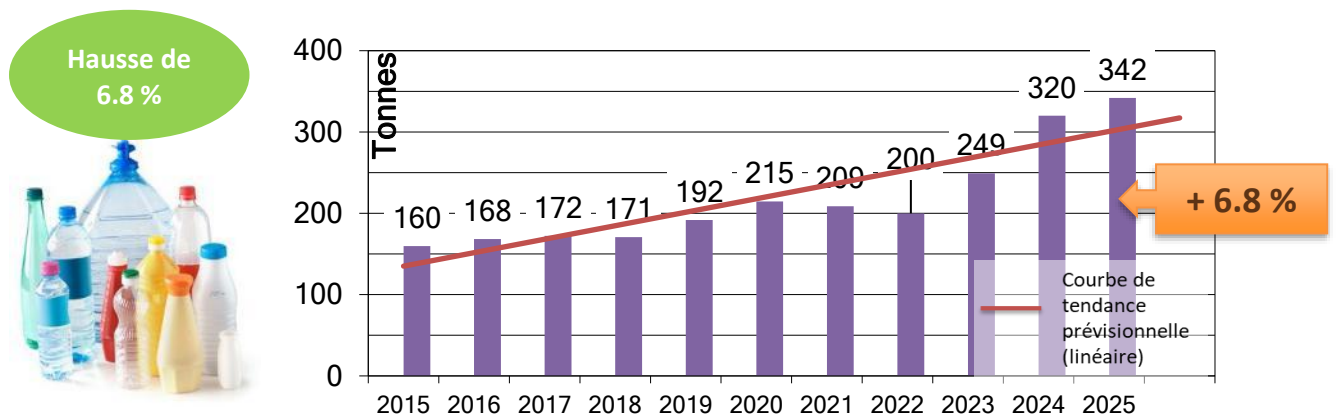
2.2.3. Résultats des collectes sélectives

Déchets	Type de collecte	Tonnage collecté	Tonnage valorisé matière	Refus de tri déclaré
Verre	Apports volontaires	849.78 Tonnes	849.78 Tonnes	0 %
Papier-cartons et Journaux-magazines	Apports volontaires	549.66 Tonnes	503.69 Tonnes	8.36 %
Papier-cartons et Journaux-magazines	Porte à porte par les associations	171.92 Tonnes	171.19 Tonnes	0.4 %
Emballages plastiques et métalliques	Apports volontaires	396.1 Tonnes	217.57 Tonnes	45.07 %

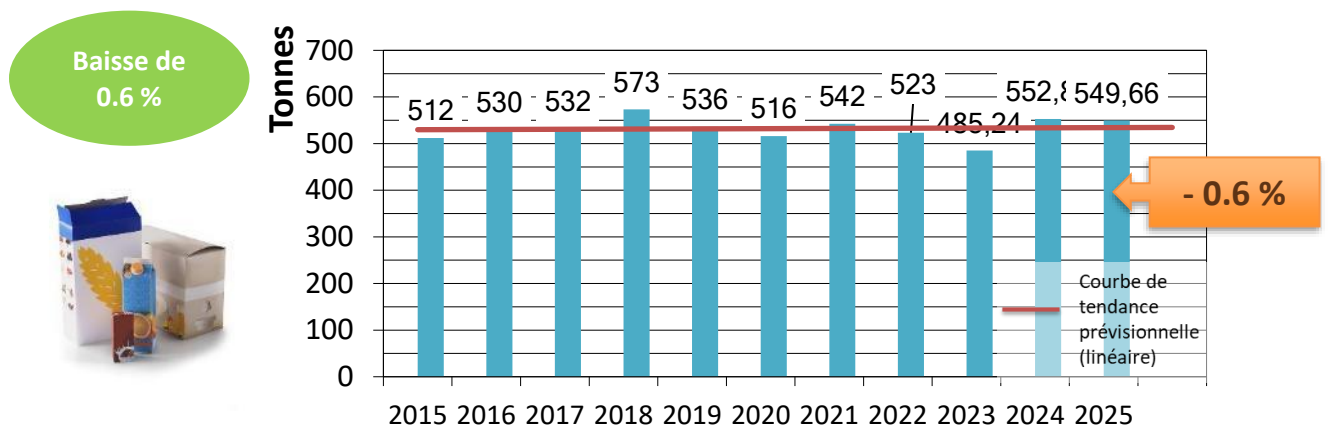
Evolution des tonnages de Verre collecté annuellement par apport volontaire



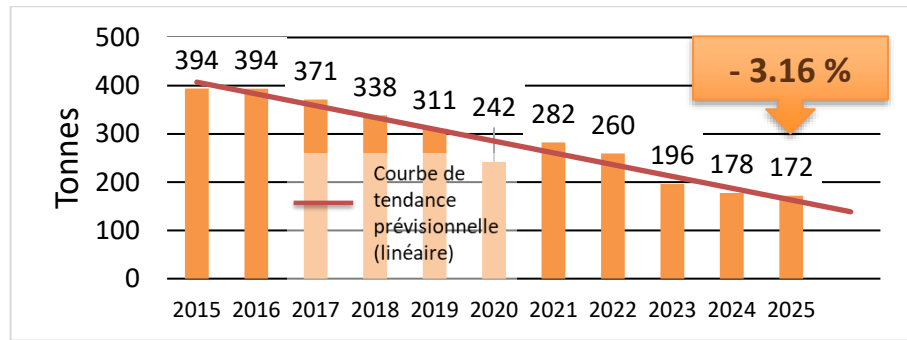
Evolution des tonnages de Plastiques collectés annuellement par apport volontaire



Evolution des tonnages de Papier-cartons et Journaux-magazines collectés annuellement par apport volontaire



Evolution des tonnages de Papier-cartons collectés annuellement par les associations



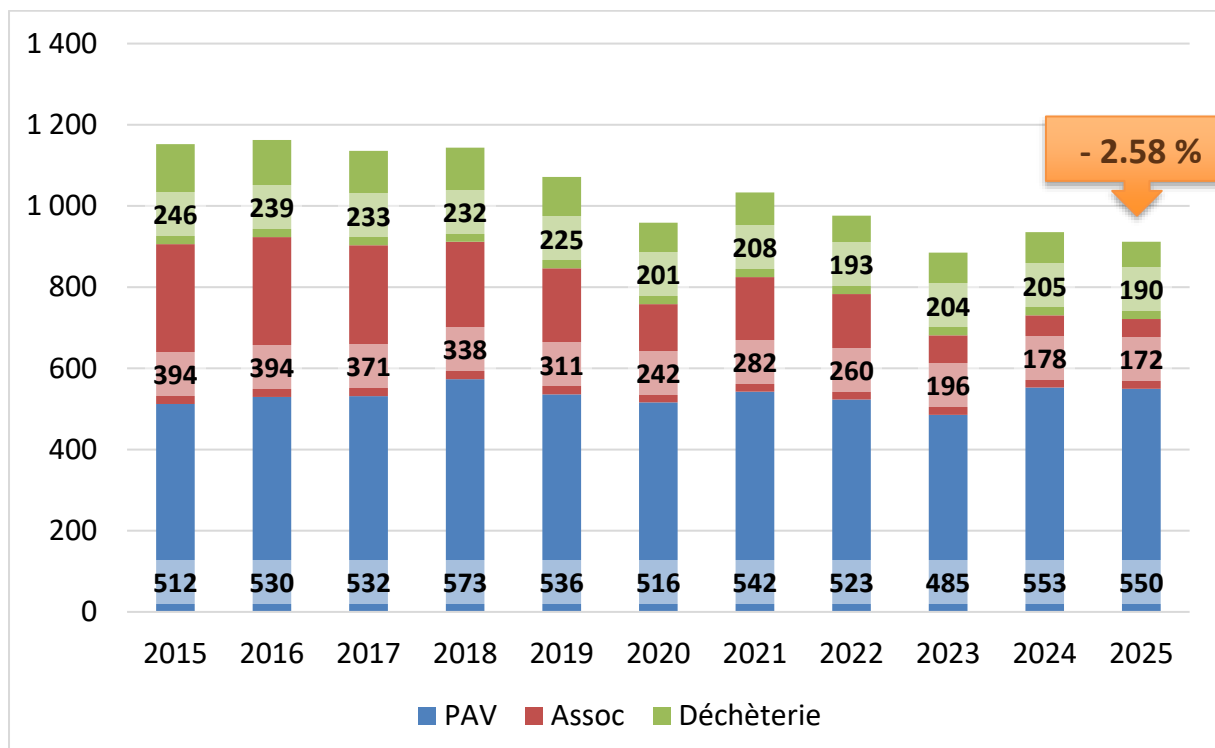
8.83 kg/hab en 2025 - Constat en 2025 : baisse de 3.16 % par rapport à 2024

La baisse importante en 2020 peut s'expliquer en partie par l'annulation de plusieurs collectes en raison des mesures COVID.

La forte réduction des quantités collectées en 2023 (par rapport à 2022) peut s'expliquer en partie par une réduction du nombre de collectes sur la commune d'Erstein, phénomène poursuivi en 2024 et en 2025.

Le **montant total de la subvention** versée aux associations pour ce travail de collecte s'est monté à **8595€ HT en 2025**.

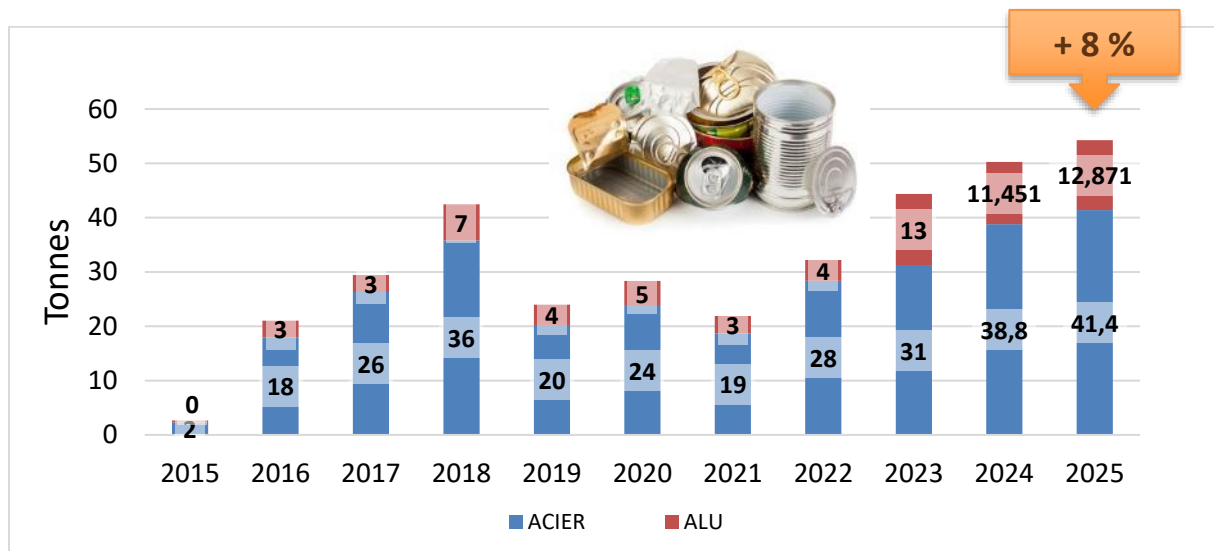
Evolution des tonnages totaux de Papiers-cartons collectés (PAV + Collecte associative + Déchèterie)



46.85 kg/hab en 2025 (48.35 kg/hab en 2024)

Ce graphique permet de constater une baisse de 2.58 % de la quantité globale de papiers/cartons collectés par rapport à 2024 (rappel : + 5.69 % entre 2023 et 2024)

Evolution des tonnages d'emballages métalliques collectés par apport volontaire



A noter que l'intégration de ces emballages métalliques a débuté au mois d'Avril 2015.

Il est constaté une bonne progression des quantités collectées, qui à relier à l'effet de l'extension des consignes de tri et de l'incitation au tri.

↳ **2.79 kg/hab en 2025 pour l'acier et l'aluminium (2.59 kg/hab en 2024)**

Où sont recyclés les emballages ?

- ⇒ Journaux, revues, magazines : 13 % en France – 87 % en Europe
- ⇒ Papiers et cartons complexes : 100 % en France
- ⇒ Papiers et cartons en mélange : 42 % en France – 58 % en Europe
- ⇒ Papiers et cartons non complexés : 5 % en France – 95 % en Europe
- ⇒ ACIER : 100 % en France
- ⇒ ALUMINIUM : 13 % en France – 87 % en Europe

Les emballages plastiques :

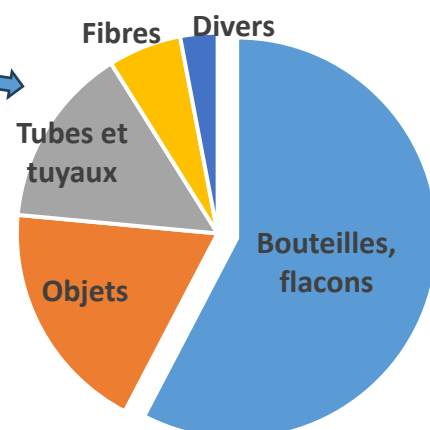
Performance environnementale :

- ⇒ 102 tonnes d'équivalent CO2 économisées
- = 466 618 km en voiture

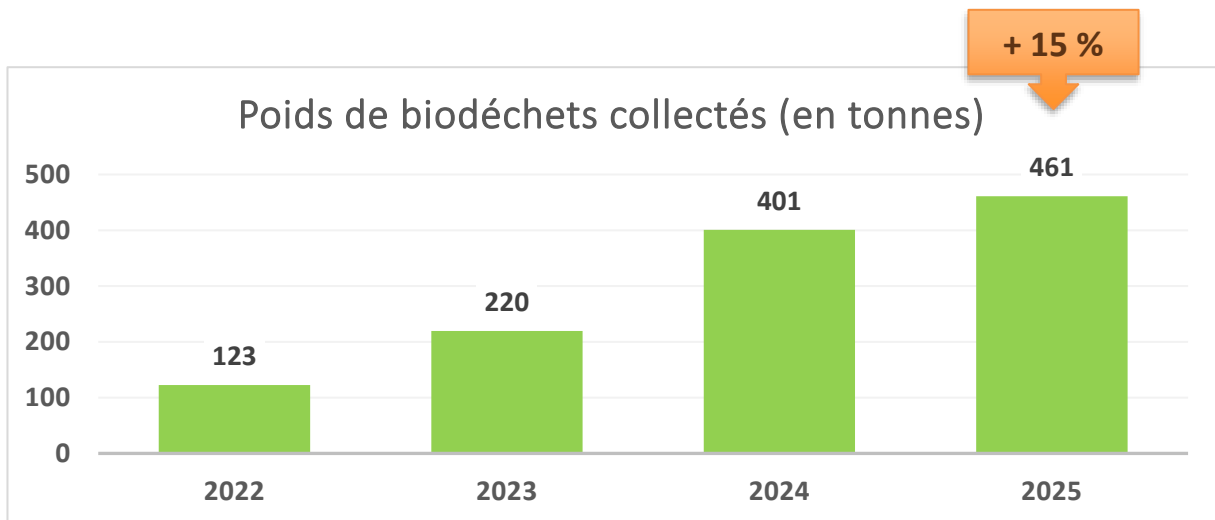
Où sont recyclés ces déchets plastiques ?

- ⇒ France : 79 %
- ⇒ Europe : 21 %

(source : VALORPLAST)



Evolution des tonnages de **Biodéchets** collectés **par apport volontaire**



La mise en place du service a été réalisée en mars 2022, avec le **déploiement des abribacs** destinés à la collecte des biodéchets.

L'augmentation importante des tonnages constatée en 2024 peut être reliée, au moins en partie, au **passage à la redevance à la levée** à compter du 1^{er} janvier 2024.

↳ **23.68 kg/hab en 2025 pour les biodéchets**
(20.72kg/hab en 2024)

Soit une **augmentation de 15 %** par rapport à l'année 2024.

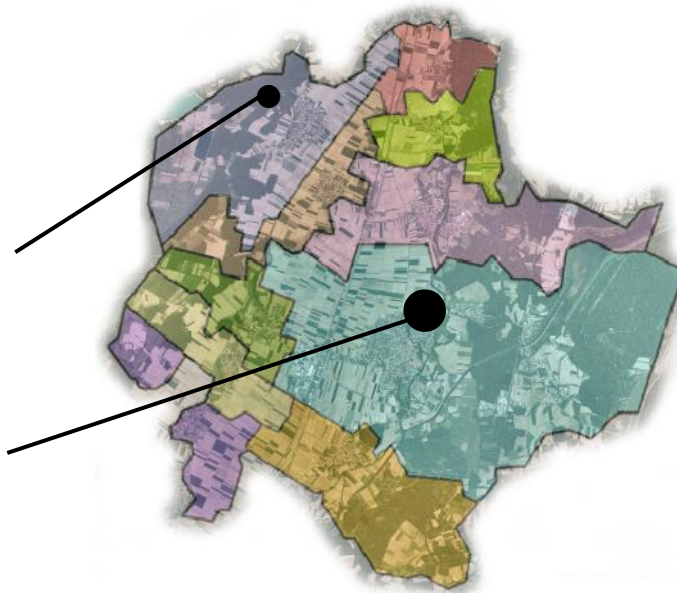


2.3. Les déchèteries

2.3.1. Organisation du service

Point de collecte de HINDISHEIM
(déchets végétaux et gravats)

Déchèterie d'ERSTEIN



Une déchèterie est à la disposition des habitants des 10 communes du territoire du Pays d'ERSTEIN. Située Route de KRAFFT à ERSTEIN, elle est ouverte, hors jours fériés et chômés, selon les horaires suivants :

	Horaires d'ouverture au public
Mardi, jeudi et vendredi	13h à 17h55
Mercredi	9h-11h55 et 13h-17h55
Samedi	9 h à 11h55 14h à 16h55
Dimanche	9 h à 11h55

(Ces nouveaux horaires ont été mis en place au 1^{er} semestre 2024, suite à la réorganisation du personnel du site)

Sont acceptés les déchets suivants :



Déchets encombrants / Bois / Déchets verts / Gravats / Papiers et cartons / Métaux / Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques / Huiles minérales / Huiles végétales / Batteries automobiles / Piles et accumulateurs / Néons et ampoules basse consommation / Cadavres d'animaux. Un conteneur accepte également les objets réemployables, pris en charge par Emmaüs.

Attention : bouteilles, flacons plastiques, métaux et verre sont pris en charge dans le cadre de la collecte sélective au niveau des conteneurs situés à l'extérieur de la déchèterie.

Les bennes à la déchèterie d'ERSTEIN sont compactées avec un compacteur mobile.

Un point de collecte des déchets verts et des gravats, situé au sein de l'ancienne décharge communale de HINDISHEIM, est accessible les samedis de 9 h à 12 h et les lundis de 16 h à 18 h (sauf jours fériés et chômés). Le gardiennage a été effectué par un agent communal.

2.3.2. Prestations d'évacuation des déchets

Les sociétés chargées de l'évacuation des déchets ont été les suivantes :

Encombrants, Bois, Végétaux, Gravats, Papier/carton, Métaux	→ SCHROLL à STRASBOURG (67)
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	→ ECO-SYSTEMES à PARIS (75)
Batteries	→ DERICHEBOURG à ERSTEIN (67)
Huiles minérales	→ CHIMIREC Est à DOMJEVIN (54)
Huiles végétales	→ REFOOD à CLICHY (92)
Piles et accumulateurs	→ COREPILE à PARIS (75)
Cadavres d'animaux	→ SINPAC à GEUDERTHEIM (67)

2.3.3. Résultats des collectes en déchèteries

Types de déchets	Tonnages 2024	Evolution 2023-2024	Tonnages 2025	Evolution 2024-2025
Encombrants	921.18	+26.2%	1074.49	+16.64%
Bois	880.94	+3.5%	914.16	+3.77%
Métaux	221.00	+3.8%	207.24	-6.23%
Gravats + DIB	1230.93	-10.5%	1371.03	-6.62%
Papiers cartons	205.01	+0.6%	190.24	-7.21%
Déchets Verts	1468.71	+27.6%	1250.59	-14.85%
DEEE	146.50	-3.5%	161.12	+9.98%
TOTAL	5074.27	+8.5%	5168.87	+1.86%

Après avoir subi une augmentation de 8.5% en 2024, à mettre en relation avec la prise en compte de la levée des bacs et l'incitation au tri, les quantités déposées en déchèterie semblent se stabiliser avec une augmentation modérée de seulement 1.86%.



Hausse de
1.86 %

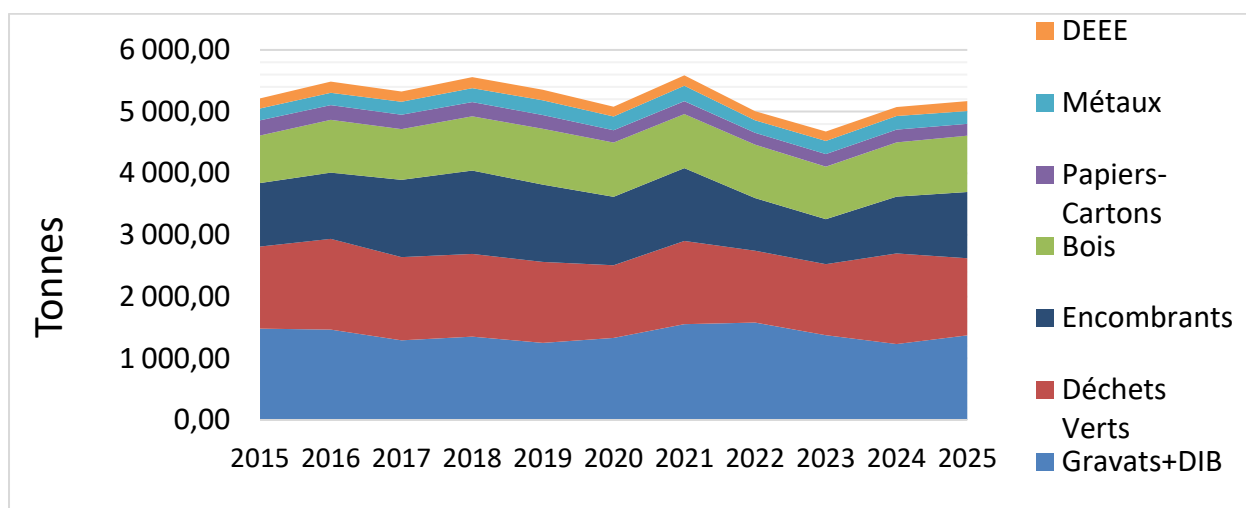
En 2025, les déchets déposés en déchèteries représentent **266.43 kg/hab.**

Emmaüs :

- ⇒ collectes en déchèterie = **129 Tonnes en 2025** soit **6.63 kg/hab**
contre **145.48 Tonnes en 2024** (7.52 kg/hab) soit une **baisse de 11.33 %**.



Evolution des tonnages de déchets collectés annuellement en déchèteries :



2.4. Le compostage

La Communauté de Communes propose des composteurs à prix réduits à tous les usagers du territoire du Pays d'Erstein ainsi qu'aux écoles sur simple demande (dans le cadre d'un projet pédagogique favorisant le compostage domestique au sein de leur établissement).

La Communauté de Communes peut proposer des sensibilisations en milieu scolaire sur simple demande des établissements scolaires. Des plaquettes d'information sur le compostage domestique sont proposées lors de manifestations ou d'achat de composteurs et sont disponibles au siège de la collectivité.

La promotion du compostage individuel a permis de maintenir l'attrait des habitants pour le compostage domestique et de soutenir la vente des composteurs :

- **32 composteurs vendus en 2025** (contre 60 en 2024)

L'investissement à l'achat des composteurs est supporté en totalité par la Communauté de Commune. Le prix demandé aux habitants est de 15 €H.T. pour les bacs de 400 litres et de 25 €H.T. pour les bacs de 600 litres.



2.5. Les services hors service public

2.5.1. Collectes réalisées par l'association Emmaüs



Le Pays d'ERSTEIN se situe dans l'ère d'intervention de la Communauté Emmaüs Centre Alsace basée à SCHERWILLER (67).

Emmaüs a collecté en 2025 sur le Pays d'ERSTEIN **38.3 T de déchets auprès de 281 adresses** (90.34 T de déchets auprès de 175 adresses en 2024).

Les 2/3 de ces déchets sont valorisés soit par réemploi via un système de vente directe (environ 1/3), soit par recyclage de la matière (environ 1/3). 1/3 des déchets collectés sont des déchets non valorisables et sont dirigés vers un centre d'enfouissement des déchets ultimes.

2.5.2. Collectes de textiles usagés réalisées par Le RELAIS EST

A travers ses bornes réparties dans différentes communes du territoire, Le RELAIS EST a pu récupérer **24.46 tonnes de textiles en 2025**.



Ces textiles sont remis en état quand cela est possible est venus dans des boutiques solidaires. Ce qui ne peut plus servir est converti en chiffons.

Commune	Collecte 2024 en kg	Collecte 2025 en kg	Evolution
Bolsenheim	2420	2025	-16 %
Erstein	10655	12705	+19 %
Limersheim	3139	3087	-2 %
Nordhouse	13189	14098	+7 %
Osthouse	2257	2542	+13 %

2.5.2. Collectes de textiles usagés réalisées par la Croix Rouge à la Déchèterie d'Erstein



Sur le site de la déchèterie d'Erstein, **2 conteneurs** gérés par la Croix Rouge permettent la récupération des textiles usagés.

⇒ Ce sont ainsi environ **11 tonnes de textiles usagers** qui ont été collectés en 2025. Environ la moitié a été réutilisée en revente directe.

3. Le traitement des déchets ménagers et assimilés

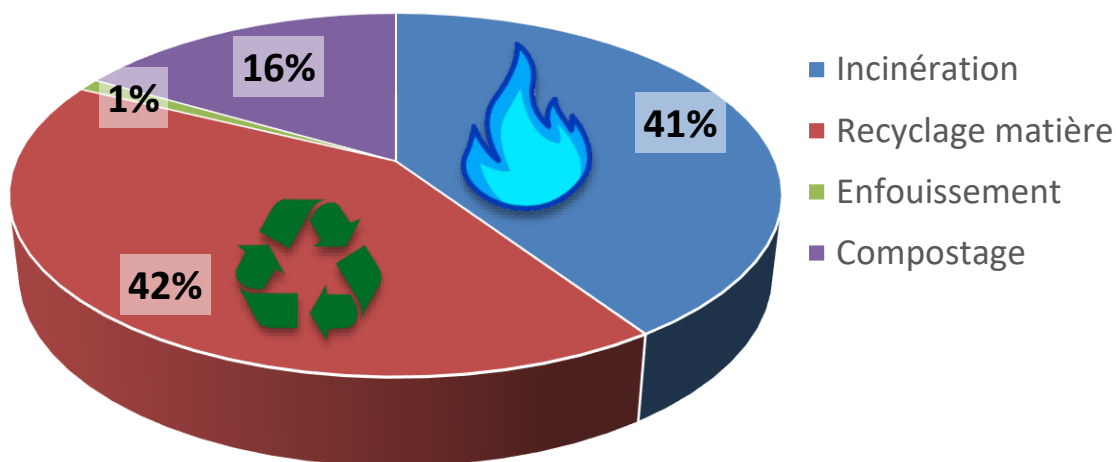
3.1. Localisation des unités de traitement

Déchets traités	Prestataire	Adresse prestataire	Unité de traitement
Déchets ménagers résiduels et assimilés	SENERVAL STRASBOURG	STRASBOURG (67)	Usine d'incinération de la C.U.S. exploitée par la société SENerval / NOVERGIE Schweighouse - SIVOM Sausheim (incinération) – SERTRID Bourogne / Enfouissement à Changé, Téting et Ludres...
Verre	O-I BSN GLASSPACK	VILLEURBANNE (69)	Usine de GIRONCOURT (88)
Papier-carton : Emballage Ménager Recyclable (EMR)	SCHROLL	STRASBOURG (67)	SCHROLL à Strasbourg (67).
Papier-carton : Emballage pour Liquide Alimentaire (ELA)	SCHROLL	STRASBOURG (67)	SCHROLL à Strasbourg (67).
Journaux-magazines, carton d'emballage industriel et papiers divers	SCHROLL	STRASBOURG (67)	SCHROLL à Strasbourg (67).
Emballages plastiques	VALORPLAST	PUTEAUX (92)	FREUDENBERG POLITEX à COLMAR (68) WELLMANN France RECYCLAGE à Verdun (55). SOREPLA à NEUFCHATEAU (88)
Encombrants	SUEZ / LINGENHELD Environnement	STRASBOURG / Oberschaeffolsheim	Usine d'incinération de la C.U.S. exploitée par la société SENerval / Centre de Valorisation LINGENHELD
Bois	SUEZ / LINGENHELD Environnement	STRASBOURG / Oberschaeffolsheim	Centre de Valorisation LINGENHELD
Végétaux	SDEA	BENFELD (67)	Plateforme de compostage de la station d'épuration d'ERSTEIN.
Gravats	SPIESS SA	KERTZFELD (67)	SPIESS SA Kertzfeld (67)
Batteries	DERICHEBOURG ESKA	ERSTEIN (67)	METALEUROP à ARNAS (69)
Métaux	DERICHEBOURG ESKA	ERSTEIN (67)	Aciérie ARCELOR MITAL GERLAFINGEN SUISSE
DEEE	ECOSYSTEM	PARIS (75)	ENVIE 2 E à STRASBOURG
Huiles minérales	CHIMIREC EST	DOMJEVIN (54)	
Huiles végétales	REFOOD	CLICHY (92)	Usine de recyclage OLEO RECYCLING à ETAMPES (91)
Piles et accumulateurs	COREPILE	PARIS (75)	Unité de recyclage EURO DIEUZE INDUSTRIE à DIEUZE (57)
Cadavres d'animaux	SINPAC	GEUDERTHEIM (67)	Crematorium pour animaux de compagnie à GEUDERTHEIM
Lampes	ECOSYSTEM	PARIS (75)	COVED à Riom (63) et LUMIVER à SEDIN (59)

3.2. Nature des traitements et valorisations

Prestataire	Déchets traités	Traitement et valorisation	Quantité traitée pour la CCCE
SENERVAL	Déchets ménagers résiduels et assimilés	Valorisation énergétique	2 715.97 Tonnes
SENERVAL	Déchets ménagers résiduels et assimilés	Enfouissement	64.15 Tonnes
O-I BSN GLASSPACK	Verre	Recyclage matière	838.85 Tonnes
SCHROLL (1.11 et 1.02)	Papiers et cartons	Recyclage matière	437.86 Tonnes
SCHROLL	Refus de tri (tt confondu PC + Pl.Met)	Valorisation énergétique	234.83 Tonnes
SCHROLL (5.02)	Papiers et cartons d'emballages (EMR)	Recyclage matière	406.81 Tonnes
SCHROLL (5.03)	Papiers et cartons d'emballages (ELA)	Recyclage matière	10.86 Tonnes
SCHROLL	Aciers et Aluminiums – apport volontaire	Recyclage matière	54.27 Tonnes
VALORPLAST	Emballages plastiques	Recyclage matière	90.20 Tonnes
SCHROLL	Encombrants	Incinération CSR avec valorisation énergétique	1 074.49 Tonnes
LINGENHELD Env.	Bois	Recyclage matière (90%) et incinération (10%)	822.74 Tonnes 91.42 Tonnes
SDEA	Végétaux	Compostage	1 250.59 Tonnes
SPIESS	Gravats	Recyclage matière	1 169.73 Tonnes
LINGENHELD Env.	Plâtres, Isolants... (DIB)	Valorisation énergétique (36%) Enfouissement (24%) Recyclage matière (40%)	72.47 Tonnes 48.31 Tonnes 80.52 Tonnes
DERICHEBOURG	Métaux	Recyclage matière	207.24 Tonnes
ECO-SYSTEME	DEEE	Recyclage matière	161.12 Tonnes
DERICHEBOURG	Batteries	Recyclage matière	4.74 Tonnes
CHIMIREC	Huiles minérales	Recyclage matière	8.05 Tonnes
REFOOD	Huiles végétales	Recyclage matière	2.29 Tonnes
COREPILE	Piles et accumulateurs	Recyclage matière	2.14 Tonnes
ECOSYSTEM	Lampes + tubes néons	Recyclage matière	0.89 Tonnes
RECYBIO	Biodéchets	Méthanisation Compostage	461.08 Tonnes

Répartition des quantités de déchets par filières de traitement



4. La communication

- **Animations scolaires** sur les consignes et gestes de tri : 8 animations réalisées

- public : écoles du territoire du Pays d'Erstein (tranche d'âge : de 6 à 10 ans)
 - 6 animations à l'école Anne FRANK d'Erstein
 - 2 animations à l'école de Hipsheim
- période : printemps 2025

- **Les rendez-vous PLPDMA de 2025** (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) :

- Enquete Déchets Verts en déchèterie

Opération de sensibilisation sur les usages et valorisations possibles des matières organiques

- Samedi 12 avril et samedi 17 mai 2025 à la déchèterie d'Erstein
- Réalisée par l'association Canop'Terre d'Erstein

- Ateliers : valorisation des déchets verts, compost, paillage

Animations sur l'utilisation des matières organiques issues de la tonte et de la taille => comment les valoriser dans son jardin sous forme de paillage, en amendements ou compostage.

- Samedi 24 mai, samedi 14 juin, samedi 18 octobre, samedi 08 novembre
- Tout public, accès gratuit – Terrain/jardins de l'association Canop'Terre, derrière le Lycée Agricole d'Erstein
- Ateliers animés par les membres de l'association Canop'Terre d'Erstein

- **Le Journal du Tri :**

- > Distribution d'un journal du tri à tous les usagers du territoire
- > sortie au printemps 2025

Thématiques / articles remarquables :

- Nouveau planning de collecte
- Nos résultats de tri
- Le programme local de prévention des déchets
- Rappels Déchèterie



- Articles dans **l'IntercoMag** et les **bulletins communaux** : Rappels des consignes de tri, PLPDMA et actualités.

5. L'emploi

Le Service Gestion et Facturation des Ordures Ménagères

Gestion du service :



- 1 responsable du service à temps plein
- 1 agent administratif / facturation à temps plein
- 1 agent administratif responsable de la déchèterie / communication à temps plein
- 3 agents de déchèterie polyvalents à temps plein : surveillance/entretien déchèterie + gestion des bacs OM

Surveillance point de collecte de HINDISHEIM (agent communal) : 5 heures / semaine

Les prestataires

Collecte des déchets résiduels : SUEZ :

Equivalent à 3 personnes à temps plein

Collecte déchèterie : SCHROLL :

0,63 ETP (équivalent temps plein)

Collectes sélectives :

RECYCAL :

Collecte : 1 jours / semaine
(0,2 ETP : 330h)

SCHROLL :

Collecte : 2 jours / semaine
(0,9ETP)

Tri : 3 jours / semaine

B. LES INDICATEURS FINANCIERS

6. Modalités d'exploitation du service

Le service public d'élimination des déchets fait l'objet d'un budget annexe « Ordures Ménagères ». Mise à part l'exploitation des déchèteries (gardiennage et entretien), l'ensemble des services de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés a été confié à des prestataires publics ou privés. En fonction des statuts des prestataires et des montants des prestations, des contrats et marchés publics ont été conclus.

7. Bilan financier annuel

7.1. Dépenses du service

Le montant global des dépenses pour l'année 2024 s'est élevé à **2 672 113.51 € TTC** (2024 : 2 773 137 €) se répartissant comme suit :

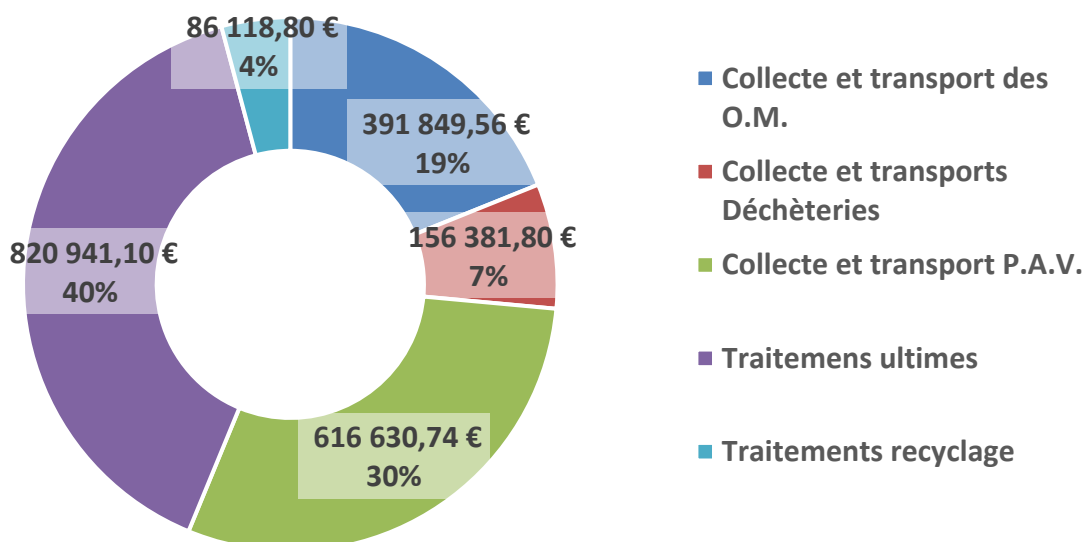
Dépenses d'investissement hors remboursement de l'emprunt : **168 708.31 € TTC** (2024 : 73 911.21 €) dont :

- Acquisition bacs de collecte des déchets ménagers : 14 007.60 € TTC
- Acquisition de conteneurs de tri des emballages : 30 997.2 € TTC
- Travaux de reprise du dallage des bas de quais (déchèterie) : 80 123.14 € TTC

Dépenses de fonctionnement : **2 503 405.20 € TTC** (2024 : 2 699 226 €) dont :

- Collecte et traitement des déchets : **2 071 922 € TTC** (2024 : 2 129 245.30 €)
- Frais de personnel : **271 708.71 € TTC** (2024 : 262 750.92 €)
- Frais de communication : **2 427.60 € TTC** (2024 : 2 257.99 €)
- Entretien matériel (conteneurs apport volontaire) : **56 198.85 € TTC** (2024 : 42 870.03 €)
- Subventions associations collecte en porte à porte vieux papiers : **8 596 € TTC** (2024 : 9 224.5 €)

Dépenses – collecte et traitement des déchets 2025 :



Traitements ultimes : incinération, huiles, bois, refus de tri...

Traitements recyclage : gravats, déchets verts, pneus...

Prestations rémunérées les plus significatives :

Prestataire	Prestation	Type de contrat	Montant annuel HT
SUEZ RV Nord Est	- Collecte et transport des ordures ménagères - Collecte et traitement des biodéchets	Marchés	382 746.94 €
SCHROLL SAS	- Mise en place, enlèvement et location de conteneurs - Collecte et tri des papiers et cartons et des plastiques - Traitement déchets ultimes - Incinération des encombrants collectés en déchèterie	Marchés	768 675.57 €
SENERVAL	- Incinération des ordures ménagères avec récupération d'énergie	Marché	417 029.91 €
RECYCAL	Collecte et stockage du verre	Marché	65 468.75 €
LINGENHELD	Traitement des déchets de bois et Déchets ultimes	Marché	49 013.86 €
SPIESS	Recyclage des gravats	Marché	3 620.28 €
TREDI HOMBOURG	Collecte et traitement des déchets dangereux des ménages	-	32 650.73 €
RECYBIO	- Collecte et traitement des biodéchets - Fourniture kits biodéchets	Marché	143 599.83 €

Coûts par opérations :

Prestataire	Prestation	Montant
SUEZ RV Nord Est	- OM : Coût forfaitaire mensuel - OM : Collecte à la levée - Biodéchets : coût forfait mensuel - Biodéchets : Traitement	- 20 588.05 € HT / mois - 0.56 € HT / levée - 10 771 € HT / mois - 72 € HT / T
SCHROLL SAS	- Traitement papiers cartons - Traitement Plastiques métaux - Vidage - Traitement refus de tri - Caractérisation - Transport benne 30M3 - Location benne - Traitement des encombrants collectés en déchèterie	- 55.22 € HT / T - 336.35 HT / T - 13.86 € HT / unité - 180.72 € HT / T - 160.64 € HT/ unité - 98 € HT / unité - 17.05 € HT / unité - 198.38 € HT / T
SENERVAL	- Incinération des ordures ménagères avec récupération d'énergie	- 150 € HT / T
RECYCAL	Coût à la levée	43.35 € HT / levée
LINGENHELD	- Coût à la tonne de bois - Coût à la tonne de déchets non dangereux ultimes	- 14.47 € HT / T - 195 € HT / T
SPIESS	Coût à la tonne de gravats	3 € HT / T
TREDI HOMBOURG	Coût à la tonne en fonction des types de produits	De 815 € HT / T à 2 110 € HT / T
RECYBIO	- Fourniture de sachets pour les bio-déchets - Forfait mensuel pour la collecte de 91 à 100 points d'apport biodéchets (C2) - Traitement des biodéchets	- 0.058 € HT / unité - 9 037.12 € HT - 86.80 € HT / T

7.2. Recettes du service

Le montant global des recettes réelles pour l'année 2025 s'est élevé à **2 598 579.72 € TTC** (2024 : 2 584 969.29 €) se répartissant comme suit :

Recettes d'investissement 2025 : 14 320.05 € TTC (2024 : 39 035 €) dont :

Recettes de fonctionnement 2025 : **2 584 259.67 € TTC** (2024 : 2 570 979.53 €) dont :

- Redevance OM : 2 041 478.32 € (2024 : 2 087 669.61 €)
- Factures dépôts professionnels en déchèterie : 34 714 € (2024 : 39 035 €)
- Vente de bacs à compost : 660€ (2024 : 1 230 €)
- Subventions : 391 238.35 € (2024 : 258 432.60 €)
- Ventes de matériaux : 116 228.01 € (2024 : 172 914.97 €)

7.2.1. La redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères

Le montant total des recettes liées à la redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères s'est élevé à : **2 041 478.32 €** (2024 : 2 087 669.61 €)

Tarifs du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 (redevance non assujettie à la TVA) :

Part fixe :

Particuliers	1 personne : 72 €/an
	2 personnes : 108 €/an
	3 personnes et plus : 144 €/an
Professionnels	Bac 120 ou 180 litres : 139 €/an
	Bac 240 litres : 185 €/an/bac
	Bac 770 litres : 594 €/an/bac
Associations	: 144 €/an/bac

Part variable :

60 litres	: 49 €/an/bac
80 litres	: 65 €/an/bac
120 litres	: 95 €/an/bac
180 litres	: 146 €/an/bac
240 litres	: 194 €/an/bac
770 litres	: 622 €/an/bac

Levées supplémentaires :

60 litres	: 2 € / levée supplémentaire
80 litres	: 3 € / levée supplémentaire
120 litres	: 4 € / levée supplémentaire
180 litres	: 6 € / levée supplémentaire
240 litres	: 8 € / levée supplémentaire
770 litres	: 20 € / levée supplémentaire

(déterminée au prorata de la présence du bac et de l'occupation par l'utilisateur)

7.2.2. Les autres recettes

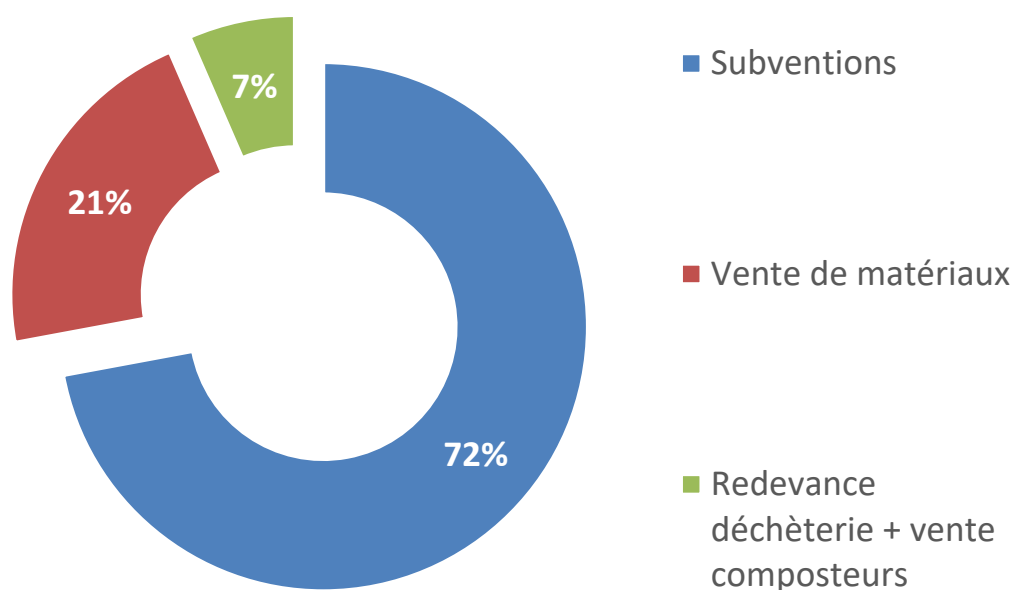
- Recettes de fonctionnement

Subventions : **391 238.35 €** (2024 : 258 432.6 €) dont :

- CITEO – Soutien de base 2025 acompte T2 : 183 700€
- CITEO – Soutien de base 2024 Solde : 200 528.2 €
- CITEO – Soutien majoration à la performance 2024 Solde : 7 010.15 €

Recettes liées à la vente de matériaux (verre, plastiques, métaux, ...) : **116 228.01 €**
 (2024 : 172 914.97 €) dont :

- SCHROLL – Papiers Cartons + Alu Acier : 50 240.23 €
- DERICHEBOURG ESKA – Ferraille : 21 245.46 €
- OI MANUFACTURING – Verre : 5 607.76 €
- ECOSYSTEM – DEEE : 12 791.58 €
- VALORPLAST – Plastiques : 26 235.11 €
- REFOOD – Huiles alimentaires : 107.87 €



7.3. Détail des coûts

La décomposition des coûts se fait ainsi :

- **Coûts complets** (totalité des charges hors TVA. Ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par la collectivité)

FLUX		COÛTS COMPLETS - TOTAL		
NOM	QUANTITES collectées (T)	TOTAL € HT	TOTAL € HT / Hab	TOTAL € HT / T
Ordures Ménagères	2 780,11	787 403,50	40,70	283,23
Papiers Cartons AV	549,66	144 693,33	7,48	263,24
Papiers Cartons PP	171,92	30 841,59	1,59	179,40
Emballages Plastiques AV	396,10	145 450,54	7,52	367,21
Verre AV	849,78	84 285,00	4,36	99,18
Biodéchets AV	400,93	168 780,44	8,72	420,97
Papiers Cartons Déchèterie	190,24	40 971,63	2,12	215,37
Metaux	207,24	31 334,57	1,62	151,20
Bois	904,16	57 706,42	2,98	63,82
Encombrants	1 074,49	262 418,37	13,56	244,23
Déchets Verts	1 250,59	89 706,94	4,64	71,73
Gravats	1 169,73	45 114,73	2,33	38,57
DIB	201,30	70 960,98	3,67	352,51
D3E	161,12	27 351,36	1,41	169,76
DDM	25,97	32 706,29	1,69	1 259,58

Légende :

- Ordures ménagères résiduelles (Déchets ménagers et assimilés)
- Emballages (tri en points d'apport volontaire + collecte porte-à-porte)
- Biodéchets (en points d'apport volontaire)
- Déchèterie : flux principaux
 - ⇒ DIB : Déchets d'isolation (plâtres, laines de verre...)
 - ⇒ D3E : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
 - ⇒ DDM : Déchets Dangereux des Ménages

COÛTS COMPLETS - Tous flux confondus pour la COLLECTE uniquement	TOTAL € HT	1 060 653,28
	TOTAL € HT / Hab	54,49
	TOTAL € HT / T	102,64
COÛTS COMPLETS - Tous flux confondus pour le TRAITEMENT uniquement	TOTAL € HT	959 072,41
	TOTAL € HT / Hab	49,27
	TOTAL € HT / T	92,81

FLUX		COÛTS COMPLETS - COLLECTE			COÛTS COMPLETS - TRAITEMENT		
NOM	QUANTITES collectées (T)	TOTAL € HT	TOTAL € HT / Hab	TOTAL € HT / T	TOTAL € HT	TOTAL € HT / Hab	TOTAL € HT / T
Ordures Ménagères	2 780,11	363 300,23	18,67	130,68	424 103,28	21,92	152,55
Papiers Cartons AV	549,66	126 993,49	6,52	231,04	17 699,85	0,91	32,20
Papiers Cartons PP	171,92	21 302,58	1,09	123,91	9 539,02	0,49	55,49
Emballages Plastiques AV	396,10	103 842,01	5,34	262,16	41 608,54	2,14	105,05
Verre AV	849,78	84 285,00	4,33	99,18			
Biodéchets AV	400,93	120 960,47	6,21	301,70	47 819,98	2,46	119,27
Papiers Cartons Déchèterie	190,24	19 561,64	1,01	102,83	21 409,99	1,10	112,54
Metaux	207,24	31 334,57	1,61	151,20			
Bois	904,16	31 774,32	1,63	35,14	25 932,10	1,33	28,68
Encombrants	1 074,49	37 486,38	1,93	34,89	224 931,99	11,56	209,34
Déchets Verts	1 250,59	48 413,28	2,49	38,71	41 293,66	2,12	33,02
Gravats	1 169,73	27 818,77	1,43	23,78	17 295,96	0,89	14,79
DIB	201,30	20 419,02	1,05	101,44	50 541,96	2,60	251,08
D3E	161,12	27 351,36	1,41	169,76			
DDM	25,97	32 706,29	1,68	1 259,58			

- **Coûts aidés** (coûts complets moins les soutiens des eco-organismes, les ventes de matériaux et autres recettes)

COÛTS AIDES Tous flux confondus (Collecte et traitement)	TOTAL € HT	1 561 358,10
	TOTAL € HT / Hab	80,22
	TOTAL € HT / T	151,10

FLUX		COÛTS AIDES par flux		
NOM	QUANTITE collectées (Tonnes)	TOTAL € HT	TOTAL € HT / Hab	TOTAL € HT / T
OM	2 780,11	786 047,50	40,38	282,74
Papiers Cartons AV	549,66	70 862,69	3,64	128,92
Papiers Cartons PP	171,92	- 42 989,05	- 2,21	- 250,05
Emballages Plastiques AV	396,10	62 515,74	3,21	157,83
Verre AV	849,78	17 320,39	0,89	20,38
Biodéchets AV	400,93	168 780,44	8,67	420,97
Papiers Cartons DECH	190,24	- 37 818,15	- 1,94	- 198,79
Metaux	207,24	- 13 209,29	- 0,68	- 63,74
Bois	904,16	52 747,28	2,71	58,34
Encombrants	1 074,49	257 459,23	13,23	239,61
Déchets Verts	1 250,59	84 747,80	4,35	67,77
Gravats	1 169,73	40 155,59	2,06	34,33
DIB	201,30	66 001,84	3,39	327,88
D3E	161,12	16 029,79	0,82	99,49
DDM	25,97	32 706,29	1,68	1 259,58

C. PROJETS POUR L'ANNEE 2026

- **Déchèterie d'Erstein :**
 - Mise en place du service de collecte des déchets dangereux des ménages
 - Mise en place d'autres filières : articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin thermiques, Huisseries, séparation des plâtres, mobilier...
- **Points d'apport volontaire :** renforcement et aménagements du maillage des point de collecte des emballages + biodéchets.
- **PLPDMA :** poursuite de mise en œuvre des actions :
 - Stop au gaspillage alimentaire
 - Compost et jardin vivant
 - Promouvoir les offres alternatives de commerces, livraison à domicile
 - Accompagner la prise en charge de leurs déchets par les entreprises
 - Mes évènements zéro déchets
 - Espaces verts exemplaires
 - Moins de déchets en Pays d'Erstein

